

BULLETIN JOLY TRAVAIL

ACTUALITÉ DU DROIT SOCIAL

À LA UNE

DOSSIER

Droit du travail et droit des sociétés : questions d'actualité → PAGE 32

Sous la coordination scientifique de Jérôme CHACORNAC et Grégoire DUCHANGE

RELATIONS PROFESSIONNELLES

**La conventionnalité de la réduction des délais
de consultation du CSE** → PAGE 12

Grégoire LOISEAU

Directeurs scientifiques

Grégoire LOISEAU,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud MARTINON,

professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Revue éditée par Lextenso
1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication Bruno VERGÉ
Directrice générale déléguée Emmanuelle FILIBERTI
Responsable d'édition Constance BONNIER

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0920 T 93769 • ISSN : 2646-7070
Imprimé par Dupliprint Mayenne • 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Espagne et aux Pays-Bas, issus de forêts gérées durablement ;
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 153 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr
Abonnement France 2020 : 301,20 € TTC - Abonnement étranger 2020 : 325 €
Prix au numéro France : 40,84 € TTC

Le Bulletin Joly Travail peut être cité de la manière suivante : BJT janv. 2018, n° 115m6, p. 1.



SOMMAIRE

Bulletin n^{OS} 7-8 • Juillet-Août 2020

ACTUALITÉ PAGE 5

CONTRAT DE TRAVAIL

113u7 **Chronique Contrat de travail** PAGE 8
Julien ICARD et Grégoire DUCHANGE

RELATIONS PROFESSIONNELLES

113w6 **La conventionnalité de la réduction des délais de consultation du CSE** PAGE 12
Grégoire LOISEAU
TGI Nanterre, 17 juin 2020, n° 20-02552
Le décret du 2 mai 2020 qui réduit les délais de consultation du CSE lorsque la consultation « porte sur les décisions de l'employeur qui ont pour objectif de faire face aux conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de Covid-19 » sort indemne d'un diagnostic de conventionnalité.

113v1 **Chronique Relations professionnelles** PAGE 15
Florence BERGERON-CANUT et Gwennaëlle FRANÇOIS

CONTENTIEUX SOCIAL

113u6 **Chronique Contentieux social** PAGE 23
Marion GALY et Vincent ORIF

DOSSIER DROIT DU TRAVAIL ET DROIT DES SOCIÉTÉS : QUESTIONS D'ACTUALITÉ PAGE 32
Sous la coordination scientifique de Jérôme CHACORNAC et Grégoire DUCHANGE

113w1 **Le contrat de partage de la plus-value** PAGE 33
Jérôme CHACORNAC et Grégoire DUCHANGE
Le partage, entre les salariés et les associés, de la valeur ajoutée créée par l'entreprise est un classique du droit du travail et du droit des sociétés, ce qui n'est en revanche pas le cas de celui de la plus-value dégagée à l'occasion d'une cession de titres sociaux. Depuis la loi dite PACTE, le législateur en tient compte dans un mécanisme original, ce qui n'est pas sans poser de multiples questions théoriques et techniques.

113w4 **L'obligation de prendre en considération les enjeux sociaux : quel impact pour les salariés d'une société ?** PAGE 41
Matthieu BUCHBERGER
Depuis la loi PACTE du 22 mai 2019, les sociétés doivent être gérées en prenant en considération les enjeux sociaux. L'impact pour les salariés n'est que relatif, puisqu'il leur sera difficile de contester une absence de prise en considération de ces enjeux, tout comme il leur sera malaisé d'assurer de façon effective cette prise en considération.

113w8 **Les administrateurs représentant les salariés : un renforcement de principe mais des difficultés pratiques ignorées...** PAGE 47
Valentino ARMILLEI
À l'occasion de la loi PACTE du 22 mai 2019, le législateur a procédé à quelques adaptations des dispositifs de participation des salariés au sein des organes de direction. La présence des administrateurs représentant les salariés « ordinaires » se renforce mais le législateur délaisse la résolution de certaines difficultés techniques, ce qui ne manquera pas de constituer, dans un avenir proche, un obstacle à l'élargissement du dispositif à des entreprises de taille plus modeste...

113x3 Controverses sur le statut des travailleurs de plateformes, entre droit du travail et droit des sociétés

PAGE 54

Jérôme GIUSTI, Thomas THÉVENOUD et Avec la collaboration de Fayrouze MASMI-DAZI

Le statut des travailleurs de plateformes est au cœur de multiples controverses contemporaines qui, dans une perspective légale ou jurisprudentielle, intéressent pour l'essentiel le droit du travail. Le droit des sociétés ne pourrait-il pas, en la matière, contribuer à renouveler les termes du débat ? La trop méconnue coopérative d'activité et d'emploi fournit sur ce point quelques idées neuves.

113w2 Libres propos autour du nouvel article L. 121-4 du Code de commerce

PAGE 60

Conjoint salarié versus conjoint associé du chef d'entreprise : portraits croisés

Anne RABREAU

La loi PACTE modifie l'article L. 121-4 du Code de commerce pour instituer une présomption de salariat à l'égard du conjoint du chef d'entreprise qui n'aurait pas expressément opté pour la qualité d'associé. L'esprit de faveur apparent de cette présomption n'est cependant pas corroboré par l'examen plus minutieux d'une confrontation entre les qualités de conjoint salarié et de conjoint associé. Le nouveau texte invite donc plus que jamais à la prudence dans la pesée des termes de l'option ouverte.

Table chronologique des sources commentées

2020					
JANVIER					
Cass. soc., 22 janv. 2020, n° 19-10041, FS-PB	p. 23	113v8		Cass. soc., 27 mai 2020, n° 18-20153 et 18-24531, F-PB.....	p. 11 113v2
Cass. soc., 29 janv. 2020, n° 18-15359, FS-PBI	p. 26	113v9		Cass. soc., 27 mai 2020, n° 19-13504	p. 15 113v4
				Cass. soc., 27 mai 2020, n° 19-15105	p. 15 113v4
				Cass. soc., 27 mai 2020, n° 18-26483, PB.....	p. 18 113v5
MARS				JUIN	
Cass. soc., 4 mars 2020, n° 18-24405, FS-PB	p. 29	113w0		Cass. soc., 3 juin 2020, n° 18-13628, FS-PB	p. 9 113w5
AVRIL				Ord. n° 2020-737, 17 juin 2020 : JO 18 juin 2020,	
CJUE, 22 avr. 2020, n° C-692/19	p. 8	113v3		texte n° 10.....	p. 5 113w9
Cons. const., QPC, 30 avr. 2020, n° 2020-835	p. 21	113v7		TGI Nanterre, 17 juin 2020, n° 20-02552	p. 12 113w6
				Ord. n° 2020-770, 24 juin 2020 : JO 25 juin 2020,	
MAI				texte n° 30.....	p. 5 113w7
Cass. soc., 20 mai 2020, n° 18-23444	p. 19	113v6		D. n° 2020-794, 26 juin 2020 : JO 28 juin 2020,	
				texte n° 35.....	p. 5 113w7

Pour soumettre un article au comité de rédaction, merci d'adresser votre fichier à l'adresse suivante :
constance.bonnier@lextenso.fr